MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

Rapport annuel 1982-1983

Québec

L6
H1
H1/
1983-83
Bib. B

Le contenu de cette publication
a été réalisé par le ministère
du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Cette édition a été produite
par la Direction générale
des publications gouvernementales

Dépôt légal — 1er trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-06116-4
ISSN 0229-3811

© Gouvernement du Québec

Monsieur Richard Guay
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement, Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour l'exercice financier 1982-1983.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités du Ministère et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche,

Guy Chevrette

Monsieur Guy Chevrette
Ministre du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Hôtel du Parlement, Québec

Monsieur le Ministre,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour l'exercice financier 1982-1983.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le sous-ministre,

Pierre Le François

Table des matières

Avant-propos 9

Lois administrées en tout ou en partie par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche 10

Personnel de direction du Ministère 11

Effectifs 12

Budget 1982-1983 13

Organigramme au 31 mars 1983 16

Direction du Ministère 14

1. Condition féminine 14

2. Coopération avec l'extérieur 14

Service de la vérification interne 15

Service juridique 15

Bureau du sous-ministre adjoint à la concertation et aux relations extra-ministérielles 15

1. Direction des programmes municipaux 15
2. Direction des communications 18
3. Direction de l'analyse et de la recherche 18

Direction générale de l'administration 19

1. Direction du personnel 19
2. Direction des systèmes de gestion 20
3. Direction de la gestion financière 20
4. Direction des ressources matérielles 20

Direction générale des opérations régionales 21

Direction générale du loisir socioculturel 21

1. Direction du loisir socio-éducatif, culturel et scientifique 21
2. Direction du loisir touristique 22

Direction générale de l'activité physique et du sport 22

1. Direction de l'activité physique et du développement sportif de base 22
2. Direction du sport d'élite 22

Direction générale du plein air et des parcs 23

1. Direction du plein air 23
2. Direction de l'aménagement 23
3. Direction des services techniques 24
4. Direction des services aux visiteurs 24

Direction générale de la faune 24

1. Coordination en milieu amérindien et inuit 24
2. Direction de la faune terrestre 25
3. Direction de la faune aquatique 26
4. Direction des territoires fauniques 27
5. Direction de la conservation de la faune 27

Conclusion 28

Annexe 28
Appellation officielle des territoires gérés par le Ministère. 28

Avant-propos

L'exercice 1982-1983 a été marqué, au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, par la mise au point et l'adoption d'un certain nombre de nouvelles politiques, de nouveaux programmes et d'initiatives particulières susceptibles d'améliorer l'accessibilité des Québécoises et des Québécois à plusieurs formes d'activités de loisir. Ainsi, l'année 1982-1983 a été la première année de l'opérationalisation du nouveau plan d'organisation administrative supérieure du Ministère, lequel a donné lieu à la poursuite des efforts de déconcentration administrative amorcée les années précédentes ainsi qu'à l'adoption d'une nouvelle structure budgétaire mieux adaptée aux caractéristiques organisationnelles. L'entrée en vigueur du programme national de soutien aux activités de loisir municipal a favorisé l'offre d'une aide gouvernementale structurée aux communautés locales dont les besoins étaient les plus grands et les plus urgents. La mise en oeuvre de ce programme national permettait notamment, d'ancrer davantage la réforme du loisir par des mesures esquissées dans le Livre blanc sur le loisir.

À l'égard du secteur du loisir socioculturel, il convient de mentionner l'adoption du programme des chantiers de jeunes bénévoles et la conduite d'une consultation sur les possibilités et les conditions de développement au Québec de la formule des villages-vacances-familles. Le dossier de l'agrément des colonies de vacances pour enfants a été transféré du ministère des Affaires sociales au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Conséquemment à ce transfert, le Ministère a fait adopter une réglementation visant à préciser les exigences imparties aux colonies de vacances pour leur accréditation gouvernementale.

Soulignons également qu'au cours de cet exercice, le permis général de pêche à la ligne a été réintroduit pour l'ensemble des Québécois et des non-résidents désirant pratiquer cette activité. Des audiences publiques ont été tenues sur les limites, la classification, le zonage et le concept d'aménagement de cinq parcs: Saguenay, Iles-de-Boucherville, Mont-Saint-Bruno, Paul-Sauvé et Yamaska. La poursuite d'études sur le loisir et d'études biologiques dans le cadre des travaux du projet Archipel ont donné lieu au développement d'un concept intégrateur propre à conditionner et orienter l'aménagement des rives de l'Archipel de Montréal. Enfin, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a fourni ses orientations et projets d'aménagement et d'équipement sur le territoire de plusieurs municipalités régionales de comté, conformément aux dispositions de l'article 11 et de l'article 16 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Lois administrées en tout ou en partie par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche:

- Loi sur le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, (L.R.Q., c. M-30.1);
- Loi sur la conservation de la faune, (L.R.Q., c. C-61);
- Loi sur les parcs, (L.R.Q., c. P-9);
- Loi des pêcheries, (S.R.C., 1970, c. F-14);
- Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs, (S.R.C., 1970, c. M-12);
- Loi sur la sécurité dans les sports, (L.R.Q., c. S-3.1);
- Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie-James et du Nouveau-Québec, (L.R.Q., c. D-13.1);
- Loi approuvant la convention de la Baie-James et du Nord québécois, (L.R.Q., 1981, c. C-67);
- Loi concernant les environs du parc du Mont-Sainte-Anne, (L.Q., 1971, c. 58);
- Loi autorisant des prêts à certains pêcheurs commerciaux, (L.Q., 1970, c. 50);
- Loi sur le programme d'aide aux Inuit bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage, (L.Q., 1982, c. 47).

Personnel de direction du Ministère
(31 mars 1983)

Ministre
— Guy Chevrette
Chef de cabinet
— Pierre Choquette
Conseil de la faune
— Raynald Gagnon, président
— Serge Vincent, secrétaire
Sous-ministre
— Pierre Le François
Secrétaire du Ministère
— Camille Genest
Conseiller auprès du sous-ministre
— Pierre Duguay
Service de la vérification interne
— André Fiset
Service juridique
— Charlotte Roberge
Direction de la comptabilité
— Bertrand Ouellet
Bureau du sous-ministre adjoint à la concertation et aux relations extra-ministérielles
— Pierre Bernier, sous-ministre adjoint
Direction des programmes municipaux
— Jean Rivet
Direction des communications
— Camille Genest, intérim
Direction de l'analyse et de la recherche
— Jacques Auger
Direction générale du loisir socioculturel
— Pierre Lefebvre, directeur général
Direction du loisir socio-éducatif, culturel et scientifique
— Jean Rioux
Direction du loisir touristique
— Maurice Renoux

Direction générale de l'activité physique et du sport
— Pierre Bernier, sous-ministre adjoint, intérim
Direction de l'activité physique et du développement sportif de base
— Guy Desrosiers
Direction du sport d'élite
— Paul Ohl

Direction générale du plein air et des parcs
— Pierre Boucher, sous-ministre adjoint
— Gilles Barras, directeur général
Direction du plein air
— Pierre Duguay, intérim
Direction de l'aménagement
— Guy Bussière
Direction des services techniques
— Conrad Dubuc
Direction des services aux visiteurs
— Monique Bégin

Direction générale de la faune
— André Magny, directeur général
— Richard-L. Séguin, adjoint au directeur général
Coordonnateur en milieu amérindien et inuit
— Julien Bergeron
Direction de la faune terrestre
— Christian Potvin
Direction de la faune aquatique
— Claude Bernard
Direction des territoires fauniques
— Michel Cantin
Direction de la conservation de la faune
— François Dorlot

Direction générale de l'administration
— Pierre-André Paré, directeur général
Direction du personnel
— Marc Gauvin
Direction de la gestion financière
— Byrne Amyot
Direction des systèmes de gestion
— Rolande Côté
Direction des ressources matérielles
— Renaud-D. Brochu

Direction générale des opérations régionales
— Michel Noël de Tilly, sous-ministre adjoint et directeur général
— Bernard Lavergne, directeur général adjoint

Directions régionales
Bas Saint-Laurent — Gaspésie — Iles-de-la-Madeleine
— Éric-Yves Harvey
Saguenay — Lac-Saint-Jean
— Daniel Saint-Onge
Québec
— André Demers
Trois-Rivières
— François Guibert
Estrie
— Pierre Levac
Montréal
— André Laforte
Outaouais
— Richard Chatelain
Abitibi-Témiscamingue
— André Martel
Côte-Nord
— Robert De Nobile
Nouveau-Québec
— Raymond Bornais
Mont-Sainte-Anne
— Claude Brunelle
Anticosti
— Armand Leblond

Effectifs

Au 31 mars 1983, le Ministère comptait 2 284 postes autorisés, incluant les postes en région. Ils étaient répartis selon les niveaux d'emploi suivants:

— Cadres supérieurs	80
— Professionnels	429
— Agents de maîtrise (fonctionnaires)	36
— Agents de maîtrise (agents de la paix)	73
— Agents de maîtrise (ouvriers)	56
— Personnel de bureau, techniciens et assimilés	718
— Agents de la paix	432
— Ouvriers	460

Budget 1982-1983

	Budget modifié	Dépenses
	(en milliers de dollars)	
Programme 01		
Gestion des ressources fauniques		
Élément 01 Recherche	2 057,4	1 662,5
Élément 02 Amélioration et exploitation	16 168,5	14 861,1
Élément 03 Protection et éducation	23 774,1	22 690,8
Total du programme	**42 000,0**	**39 214,4**
Programme 02		
Activités de promotion, d'éducation et de récréation en milieu naturel		
Élément 01 Parcs et réserves	57 570,9	53 618,4
Élément 02 Soutien aux organismes et lieux de plein air	5 221,0	5 138,1
Total du programme	**62 791,9**	**58 756,5**
Programme 03		
Implantation d'équipements et aménagement de sites de plein air	25 324,0	24 010,3
Total du programme	**25 324,0**	**24 010,3**
Programme 04		
Soutien au loisir socio-culturel		
Élément 01 Assistance aux organismes socioculturels	3 529,2	3 525,4
Élément 02 Assistance aux activités et manifestations socioculturelles	4 106,9	3 474,9
Élément 03 Voyages et échanges socioculturels	1 161,5	913,4
Élément 04 Loisir touristique	1 177,0	1 092,9
Total du programme	**9 974,6**	**9 006,6**
Programme 05		
Soutien aux municipalités et aux organismes locaux et régionaux de loisir		
Élément 01 Soutien aux municipalités	15 791,5	14 414,9
Élément 02 Assistance aux organismes locaux et régionaux	10 007,1	9 652,9
Élément 03 Assistance aux centres communautaires	1 305,7	1 305,2
Total du programme	**27 104,3**	**25 373,0**
Programme 06		
Gestion interne et soutien		
Élément 01 Direction	2 208,6	1 700,2
Élément 02 Administration centrale	21 500,9	19 086,8
Administration régionale	6 780,8	6 266,6
Total du programme	**30 490,3**	**27 053,6**
Programme 07		
Promotion de l'activité physique et du sport		
Élément 01 Soutien aux organismes d'activité physique	1 950,5	1 940,6
Élément 02 Soutien aux organismes sportifs	10 556,3	10 378,3
Élément 03 Organisation et préparation de compétitions sportives	2 940,3	2 996,7
Total du programme	**15 447,1**	**15 215,6**
Programme 08		
Régie de la sécurité dans les sports	1 724,2	951,4
Total du programme	**1 724,2**	**951,4**
Programme 09		
Régie des installations olympiques	6 700,0	6 700,0
Total du programme	**6 700,0**	**6,700,0**
Total du Ministère	**221 556,4**	**206 281,4**

Note: L'écart entre le budget modifié et le montant des dépenses est constitué pour un montant de 5 629,0 $ de gels de crédits décrétés par le Conseil du Trésor et d'un montant de 9 664,0 $ de crédits périmés dont 3 019,0 $ provenant des traitements.

Direction du ministère

La direction supérieure du Ministère a pour responsabilité de planifier, d'organiser, de diriger, de coordonner et de contrôler les activités de l'ensemble du Ministère.

À ce titre, elle est appelée à se prononcer sur les choix de politiques et de programmes, et sur les objectifs qui les soustendent, particulièrement en vue d'en évaluer l'opportunité et d'en réaliser l'intégration. Elle assure la coordination nécessaire entre les directions générales du Ministère et y apporte notamment les adaptations appropriées.

La direction du Ministère veille aussi au suivi des plans d'action découlant des objectifs du Ministère et s'assure du respect des échéanciers. Elle favorise la concertation dans la détermination des pratiques de gestion et suscite des échanges d'informations et de données. Elle prépare le budget du Ministère et en coordonne le suivi administratif.

1. Condition féminine

Objectifs

- Promouvoir une plus grande participation des femmes aux activités de loisir.
- S'assurer que les ressources dans le domaine du loisir soient réparties équitablement entre les deux sexes.
- Appuyer le développement de modèles d'intervention en loisir adaptés aux besoins particuliers des femmes.
- Encourager une représentation accrue des femmes dans les structures d'organisation du loisir.
- Contribuer à développer la connaissance de la clientèle féminine dans le secteur du loisir.
- Favoriser l'égalité en emploi des femmes au sein du personnel.

Réalisations

— Attribution de subventions à des athlètes, ligues et clubs féminins de sport.
— Formulation, dans le cadre du programme national de soutien aux activités de loisir municipal, de recommandations quant aux exigences visant à s'assurer que la municipalité rejoigne de façon significative les différentes clientèles du loisir.
— Étude de la programmation de loisirs offerte par les municipalités afin de connaître les activités disponibles à chaque catégorie de personnes, plus particulièrement aux femmes.
— Rapport du comité sur la femme enceinte et la condition physique.
— Soutien aux modules Kino pour l'organisation de colloques et de rencontres ayant pour objet la femme enceinte et la condition physique; poursuite du dossier Kino-rythmique.
— Réalisation d'un échange belgo-québécois sur le thème: « La découverte des attitudes de la femme belge en regard de l'activité physique ».
— Rapport du comité de travail sur le développement des cours d'autodéfense.
— Étude sur les besoins et les attentes des familles biparentales et monoparentales à faible revenu en regard du loisir touristique.
— Collaboration à diverses recherches, comportant la variable sexe, sur les besoins et comportements en loisir et sur la participation aux activités de loisir.
— Rencontre individuelle de chaque professionnelle du Ministère afin d'échanger sur ses attentes et son plan de carrière; consultation par questionnaire des techniciennes et agentes de bureau sur leur travail.

2. Coopération avec l'extérieur

Objectifs

- Faire connaître certaines réalisations du Québec à l'étranger.
- Étudier sur place certaines politiques instaurées par divers pays, notamment dans les domaines du loisir socioculturel, de l'activité physique, du sport, de la gestion des parcs, de l'aménagement et de la conservation de la faune.

Réalisations

— Réalisation, dans le cadre de la coopération franco-québécoise, de cinq missions effectuées en France par des experts québécois. Deux thèmes principaux: gestion des parcs et coopération au niveau des groupes de citoyens dans le domaine du loisir social et de l'éducation populaire.
— Accueil de quinze spécialistes français travaillant dans les domaines suivants: éducation et initiation dans les espaces naturels protégés, gestion de la faune terrestre et aquatique, formation des animateurs en récréologie, mouvements de jeunes et condition physique des citoyens de tout âge.
— Participation à la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (Confejes). Dans le cadre de ce forum, le Québec assume la responsabilité de trois dossiers: formation des cadres supérieurs en éducation physique et sportive, formation des cadres sportifs, intégration de l'éducation physique et sportive en milieux d'éducation.

— Élaboration et mise en œuvre du programme d'échanges relatif à la jeunesse entre le Québec et la Belgique, faisant suite à des accords bilatéraux de coopération prévus dans le cadre de la Sous-commission belgo-québécoise.
— Participation à plusieurs colloques, conférences et séminaires.
— Suivi de plus de 40 demandes d'aide financière soumises par divers organismes dans le but de réaliser des échanges ou de participer à des événements d'envergure à travers le Canada et à l'étranger.

Service de la vérification interne

Objectifs

- Procéder à l'étude et à l'évaluation de la gestion des différentes unités administratives du Ministère afin d'en vérifier la conformité aux politiques, procédures, directives, règlements et lois.
- Effectuer les recommandations appropriées et contrôler l'application de celles qui ont été retenues.

Réalisations

— Vérification, en fonction d'un plan approuvé par la direction du Ministère, des activités de deux unités centrales, de quatre unités régionales et de huit organismes subventionnés.
— Réalisation de quatre mandats spécifiques à la gestion financière et administrative. Ces travaux sont relatifs à la délégation du Québec aux Jeux du Canada, au Secrétariat des échanges socioculturels, au contrôle des revenus et des pertes d'argent et de biens.
— Contribution aux travaux réalisés par le Comité de vérification du Ministère. Le Comité présidé par le Sous-ministre et sur lequel siègent un sous-ministre adjoint et une personne de l'extérieur du Ministère a formulé au cours de l'année des avis sur une directive ministérielle en matière de vérification interne, sur des thèmes et des sujets potentiels de vérification ainsi que sur un plan triennal de vérification.

Service juridique

Objectifs

- Répondre aux besoins des divers services du Ministère, tant au chapitre des contrats, des transactions et des poursuites qu'à celui d'avis juridiques et autres fonctions pertinentes.
- Rédiger et interpréter les lois et règlements relevant du Ministère.

Réalisations

— Collaboration à la révision de la Loi sur la conservation de la faune et aux travaux du groupe de recherche sur les habitats fauniques.
— Collaboration à la rédaction du Règlement sur les parcs.
— Assistance-conseil sous forme d'avis verbaux ou écrits, recherche ou autre concernant des réclamations et des poursuites contre le Ministère.
— Modifications à de nombreux règlements reliés aux lois administrées par le Ministère.
— Analyse de près de 15 000 rapports d'infractions transmis par les agents de conservation de la faune et informatisation du traitement de ces dossiers.
— Application des dispositions de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois relevant de la responsabilité du Ministère, et collaboration aux travaux qui ont mené au dépôt et à l'adoption de la Loi sur le programme d'aide aux Inuit bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage.

Bureau du sous-ministre adjoint à la concertation et aux relations extra-ministérielles

1. Direction des programmes municipaux

Objectifs

- Soutenir directement la municipalité dans son rôle de maître d'œuvre du développement et de l'organisation du loisir sur son territoire.
- Favoriser la mise en place ou l'amélioration des équipements de loisir afin de doter progressivement le territoire du Québec d'un réseau complet et unifié d'équipements de loisir, capable de satisfaire la diversité des besoins locaux et régionaux.
- Appuyer, en concertation avec les municipalités concernées, les organismes s'occupant de loisir au niveau local.
- Appuyer et coordonner l'action des organismes régionaux qui apportent un soutien aux municipalités dans leur rôle de maître d'œuvre en matière de loisir.

Réalisations

— Analyse de 1 343 demandes de soutien financier soumises par des municipalités et des réserves amérindiennes, dans le cadre du programme national de soutien aux activités de loisir municipal. Aide financière de 5 826 650 $ pour appuyer celles-ci.
— Analyse de 48 demandes d'assistance financière de centres communautaires de loisir et allocation de 1 296 100 $ à 33 d'entre eux.

Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

STRUCTURE ADMINISTRATIVE

Organigramme au 31 mars 1983

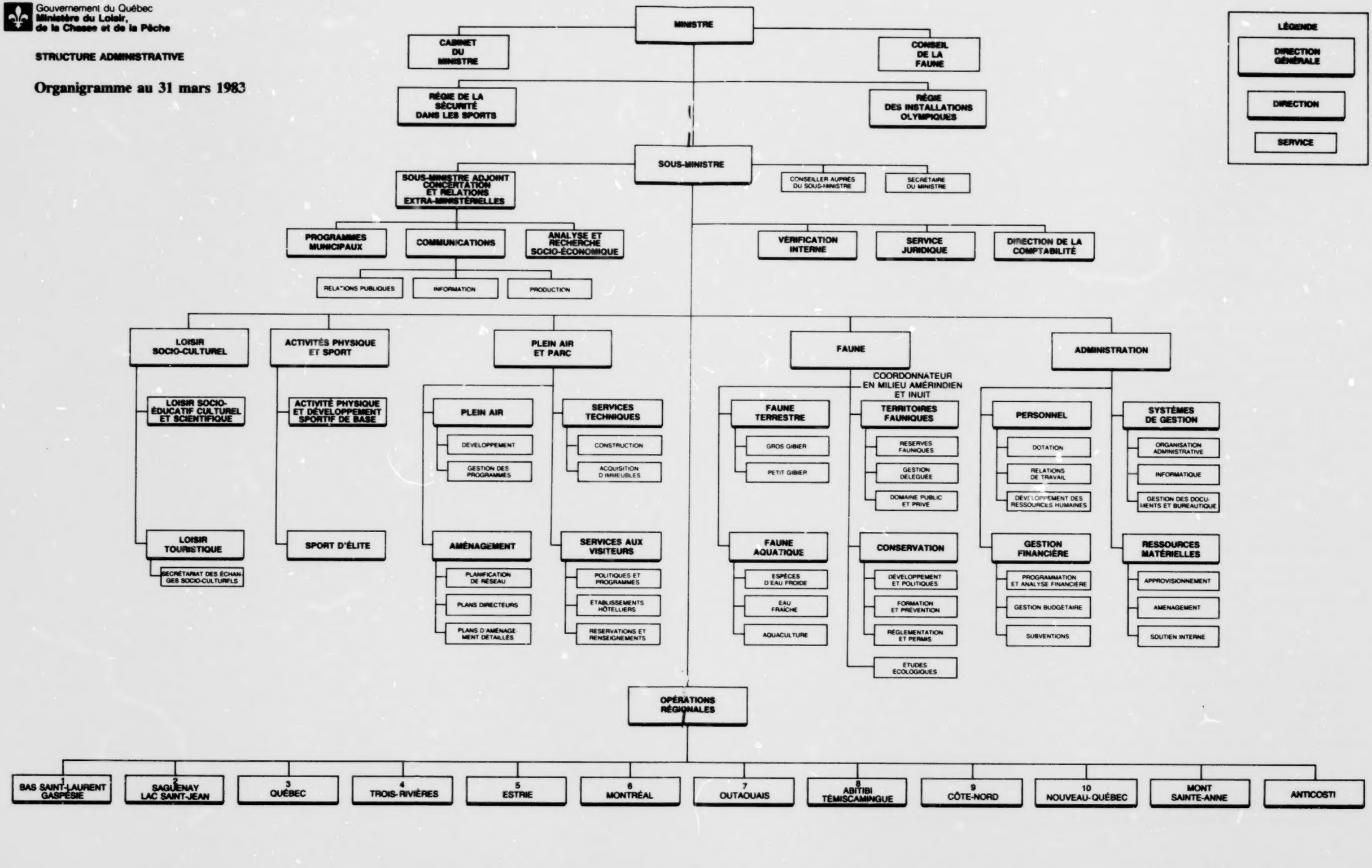

— Dans le cadre du Programme d'aide au développement des équipements de loisir, analyse de quelque 800 projets soumis par des municipalités et des organismes locaux et régionaux de loisir. Le coût total des projets présentés atteignait quelque 52 000 000 $ et un budget de 6 392 200 $ a été octroyé à la réalisation de 337 projets.
— Dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur le développement touristique, répartition d'un montant de 2 414 000 $ entre 24 sociétés privées à but non lucratif gérant des camps de vacances ou des bases de plein air.
— Subvention de quelque dix projets grâce à un transfert de fonds de 1 352 363 $ de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ).
— Dans le cadre des programmes conjecturaux de création d'emplois, allocation d'un montant de 570 489 $ à treize projets municipaux d'aménagement de parcs linéaires. Versement de 352 000 $ afin de permettre l'emploi de 88 bénéficiaires d'aide sociale, dans les camps de vacances et les bases de plein air, au cours de l'hiver et du printemps 1983.
— Assistance financière de 3 355 586 $ aux quatorze Conseils régionaux des loisirs et à la Conférence des organismes régionaux de loisir, pour leur permettre d'assumer les responsabilités confiées par le Ministre et par les organismes du milieu dans la coordination et le développement du loisir aux paliers local et régional.
— Création et participation à un comité interministériel sur la concertation scolaire-municipale. Dans un premier temps, ce comité a présidé à la rédaction d'un guide sur le sujet, lequel sera publié au début du prochain exercice financier.

2. Direction des communications

Objectifs

- Informer les citoyens et les citoyennes sur les politiques, les lois, les règlements, les activités et les services du Ministère.
- Informer la population de ses droits et obligations en matière de loisir socioculturel, de sport, d'activité physique, de protection du patrimoine naturel, de plein air, de chasse, de pêche et de conservation de la faune.
- Conseiller les unités administratives du Ministère en matière de communications.
- Élaborer et réaliser les programmes de communication du Ministère.

Réalisations

— Production et diffusion de quelque 231 communiqués de presse et reportages sur le loisir en général.
— Publication ou réédition, dans le cadre des différents dossiers du Ministère, de plus de 200 imprimés, tels brochures, dépliants et affiches.
— Conception de plans de communication et suivi de campagnes d'information et de publicité, selon les besoins des directions générales.
— Collaboration étroite à l'organisation d'événements populaires d'importance, tels le Marathon international de Montréal, le Rendez-vous Kino 1982, les Jeux du Canada en Sagamie, les Jeux du Québec à Saint-Léonard et les Championnats sportifs québécois.
— Confection de 75 cartes géographiques thématiques et prêt d'une centaine d'autres à différents requérants sous forme de matériel d'impression.
— Fabrication de matériel promotionnel, tels drapeaux, macarons et boutonnières.
— Participation à l'organisation de congrès, symposiums, expositions, tels le colloque des associations gestionnaires des zones d'exploitation contrôlée (ZEC), le colloque et l'exposition Kino, le Prix François de B. Gourdeau et le Salon du camping.
— Organisation d'une douzaine de conférences de presse portant principalement sur la création de nouveaux parcs.
— Publication du bulletin bimestriel « Kino-nouvelles », de quatre bulletins préparatoires aux Jeux du Canada et du journal destiné au personnel du Ministère.
— Réalisation d'une dizaine de diaporamas et de quelque 8 500 photos portant ainsi le contenu de la photothèque à 40 000 diapositives et à 22 000 photos noir et blanc.
— Prêt de 19 259 diapositives à 308 demandeurs et don de 6 880 photos noir et blanc à 269 requérants.
— Collaboration à la production d'une série de 39 émissions, « Chasse et Pêche, » au réseau Télé-Capitale.
— Organisation de rencontres d'information avec les représentants de la presse parlée, écrite et électronique, afin de promouvoir les activités et les services du Ministère.
— Expédition et réception de quelque 3 417 messages au moyen des appareils Télex, Datacom, TWX et bélinographe, via le service de télécommunications.

3. Direction de l'analyse et de la recherche

Objectifs

- Analyser, sur le plan ministériel, les orientations et les politiques définies par les directions générales sectorielles.
- Assumer la responsabilité des recherches socio-économiques du Ministère.

- Assurer une constante réévaluation des orientations du Ministère en étudiant les perspectives du loisir.
- Maintenir à jour les données sur l'état du loisir.
- Effectuer ou faire effectuer des recherches, études, enquêtes, sondages et analyses notamment au plan de la statistique et des méthodes quantitatives.

Réalisations

— Mise à jour de l'inventaire des équipements de loisir du territoire québécois.
— Définition du cadre général d'un plan national d'aide au développement des équipements de loisir.
— Élaboration d'une politique de financement pour les conseils régionaux des loisirs (CRL).
— Élaboration de la politique de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir.
— Préparation d'un projet de guide sur la concertation scolaire-municipale.
— Élaboration et participation à l'implantation du programme national de soutien aux activités de loisir municipal.
— Préparation d'un projet de politique concernant les personnes handicapées.
— Collaboration avec la Direction générale de la faune à l'élaboration de la politique sur les habitats fauniques.
— Préparation d'un document d'orientation sur les réserves fauniques.
— Administration du programme de soutien aux projets expérimentaux en loisir.
— Coordination du Secrétariat ministériel des études d'évaluation d'impact.
— Administration du programme de subventions aux universités à des fins de recherche en matière de loisir.

Études spécifiques

— Évaluation de l'impact du programme Kino-Québec sur les organismes locaux.
— Participation des Québécois(es) aux activités de loisir (hiver 1982).
— Programmation des activités de loisir municipal.
— Évaluation du programme national de soutien aux activités de loisir municipal.
— Enquête sur le loisir relié à l'utilisation de la faune.

Direction générale de l'administration

1. Direction du personnel

Objectifs

- Conseiller et assister la direction du Ministère, les gestionnaires et les employés afin d'assurer une contribution optimale du personnel à la réalisation des objectifs du Ministère.
- Assurer le fonctionnement de tous les systèmes centraux de gestion du personnel et voir au respect des normes et directives en cette matière.

Réalisations

— Poursuite des activités régulières de dotation, de soutien administratif et de relations de travail et administration du programme égalité en emploi.
— Participation à l'étude du ministère de la Fonction publique sur la gestion des emplois d'encadrement immédiat et intermédiaire et de leurs titulaires.
— Participation aux études du ministère de la Fonction publique sur la révision d'un certain nombre de règlements de classification dont ceux régissant les professionnels.
— Implantation de la politique d'égalité en emploi pour les femmes, les personnes handicapées et les membres des communautés culturelles dans la Fonction publique du Québec.
— Organisation de sessions d'information s'adressant à tous les gestionnaires du Ministère en matière de relations de travail, notamment en raison de l'implantation des décrets régissant les conditions de travail des fonctionnaires, des ouvriers et des professionnels.
— Participation à la négociation de la convention collective des agents de conservation de la faune.
— Réalisation de l'inventaire des conditions de travail spéciales applicables à certaines catégories d'employés du Ministère.
— Implantation, dans le cadre du système automatisé de gestion et d'information sur le personnel (SAGIP III) d'un sous-système relié à l'assiduité.
— Réalisation de programmes de formation et de perfectionnement rejoignant 630 participant(e)s et totalisant plus de 5 000 jours-personne.
— Élaboration de plusieurs programmes de formation sur les techniques de rédaction de rapport, l'utilisation du français en milieu de travail, l'accueil et l'évaluation du rendement.
— Coordination de l'utilisation, à des fins de perfectionnement, de 500 jours-personne par le personnel d'encadrement supérieur et de 1 000 jours-personne par le personnel d'encadrement intermédiaire. Pour chacune de ces deux catégories, on note dix-sept mouvements de personnel dans un objectif de développement de carrière. Deux gestionnaires ont participé à des programmes d'échanges nationaux et internationaux: l'un à titre de coopérant auprès du Gouvernement du Pérou, l'autre à titre de directeur général de l'Environnement du Nord, au sein du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

2. Direction des systèmes de gestion

Objectifs

- Assister les gestionnaires du Ministère dans l'atteinte de leurs objectifs, principalement en ce qui a trait à l'efficience et à l'efficacité administrative de leur unité.
- Assumer, pour le Ministère, la réalisation d'études dans le domaine de l'organisation, des systèmes, des procédés administratifs et des méthodes de travail.
- Concevoir, développer et implanter des systèmes d'information et d'opération, tant informatisés que manuels.
- Soutenir et exploiter les systèmes informatiques déjà existants.

Réalisations

— Élaboration de divers plans d'organisation administrative inférieure et de descriptions de tâches afférentes pour la Direction générale de la faune et la Direction des programmes municipaux.
— Conception de mécanismes de planification et de concertation centre-région pour la Direction générale de la faune; établissement de politiques et de pratiques administratives, définition de rôles, de mandats, d'activités et de tâches.
— Réalisation de mandats d'études spécifiques, au chapitre de l'organisation, des processus administratifs ministériels et des systèmes, tels le projet de réorganisation de la Direction des communications, le développement d'une approche des systèmes d'information de gestion pour la Direction générale du plein air et des parcs, le projet d'évaluation du Service des réservations et renseignements, l'élaboration de processus administratifs pour la Direction générale du loisir socioculturel et la Direction des programmes municipaux.
— Gestion du programme de primes à l'initiative.
— Exploitation d'une trentaine de systèmes informatiques.
— Développement des systèmes informatiques suivants: gestion des programmes de subventions de la Direction des programmes municipaux, compilation de données statistiques sur les auberges de jeunesse et les bases de plein air, analyse de la fréquentation des parcs, traitement des infractions aux lois sur la faune et programme de sécurité informatique.
— Modifications des systèmes suivants déjà en exploitation: l'inventaire des ressources touristiques et des équipements de loisir et le système de traitement du permis de pêche.
— Traitement informatique d'enquêtes ou de sondages portant sur les échanges Wallonie-Québec, la programmation du loisir municipal, la pêche d'hiver au lac Saint-Pierre, la pêche sportive et la fréquentation des parcs.

3. Direction de la gestion financière

Objectif

- Exercer les fonctions de conseil, de coordination, de contrôle et de soutien administratif en matière de gestion des ressources financières auprès des diverses unités administratives du Ministère.

Réalisations

— Conseil aux gestionnaires sur les normes et les procédés; appui dans le cheminement des dossiers.
— Prévision et programmation budgétaire.
— Suivi de l'exécution budgétaire et de la perception des revenus.
— Proposition du mode de financement de cas spéciaux.
— Vérification de la conformité avec les règles administratives des demandes adressées aux organismes du Conseil exécutif.
— Participation à l'évaluation de projets d'intervention ou de fonctionnement administratif.
— Préparation et acheminement de requêtes administratives en fonction des besoins des unités centrales.
— Proposition de politiques, de directives et de procédures en matière de gestion des ressources financières.
— Production de rapports à la direction du Ministère, au ministère des Finances et aux organismes du Conseil exécutif.
— Suivi du dossier visant à modifier la structure de programmes ministérielle, laquelle sera utilisée pour la présentation des crédits 1983-1984.

4. Direction des ressources matérielles

Objectif

- Fournir aux différentes unités administratives du Ministère les ressources matérielles nécessaires à la réalisation de leurs programmes d'activités.

Réalisations

— Implantation d'un système de gestion des inventaires dans les entrepôts de deux régions.
— Réaménagement de quelque 3 300 mètres carrés d'espaces à bureau touchant environ 270 postes de travail.
— Relocalisation des postes de la conservation de la faune de Cabano, Pabos, Roberval, Mistassini, Laurier-Station, Saint-Jean-sur-Richelieu et Sept-Îles.

— Développement et implantation d'un système d'inventaire des équipements et des coûts des communications téléphoniques, écrites et informatiques.
— Développement et exploitation d'un système d'approvisionnement pour les unités administratives du siège social.
— Développement et exploitation d'un système de gestion des formulaires et de la papeterie pour l'ensemble du Ministère.

Direction générale des opérations régionales

Administration régionale

Objectifs

- Coordonner l'ensemble des interventions du Ministère en région.
- Identifier les particularismes régionaux et adapter en conséquence le processus de gestion des ressources.
- Faciliter, au niveau régional, la coordination des efforts déployés pour mieux servir la population.
- Augmenter l'efficacité des services offerts en région.
- Fournir le soutien administratif et l'encadrement requis pour la réalisation de la programmation ministérielle en région.
- Coordonner la constitution et l'étude de tous les dossiers de planification régionale.
- Servir d'interlocuteur du Ministère en région pour la diffusion de l'information.
- Assurer l'entretien des immeubles et la réalisation des programmes d'immobilisations.

Budget de la Direction générale des opérations régionales

	Programme Élément	Budget	Effectifs permanents	Effectifs occasionnels
1.1 Aménagement de la faune	01-02	7 492,0 $	204	29
1.2 Conservation de la faune	01-03	19 155,2 $	522	83
1.3 Parcs et plein air	02-01	43 614,3 $	647	681
SOUS-TOTAL		**70 261,5 $**	**1 373**	**793**
2. Services de soutien	06-03	6 162,9 $	185	16
TOTAL		**76 424,4 $**	**1 558**	**809**

Réalisations

N.B. Les réalisations de la Direction générale des opérations régionales ainsi que celles des bureaux régionaux du Ministère sont regroupées parmi les réalisations des autres directions générales.

Direction générale du loisir socioculturel

1. Direction du loisir socio-éducatif, culturel et scientifique

Objectifs

- Accroître la participation des Québécois et des Québécoises aux activités de loisir socio-éducatif, culturel et scientifique.
- Favoriser l'accessibilité aux activités de loisir socio-éducatif, culturel et scientifique et contribuer à en améliorer la pratique.
- Rendre les Québécois et les Québécoises plus conscients(es) de la spécificité de leur culture et susciter leur participation à son développement.

Réalisations

— Soutien de 150 organismes locaux, regroupant 1 800 personnes à handicap lourd ou multiple pour l'organisation d'activités de loisir.
— Aide à la mise sur pied et à la réalisation de quatorze chantiers de jeunes bénévoles.
— Assistance financière à six organismes nationaux et à 44 organismes régionaux de loisir oeuvrant au bénéfice de la jeunesse, du troisième âge et des personnes handicapées.
— Aide à la réalisation de 658 projets dans le cadre du programme d'assistance financière aux manifestations locales de la Fête nationale du Québec.
— Aide financière à la réalisation de 35 fêtes commémoratives, autochtones ou ethniques.
— Aide financière à la réalisation de 29 manifestations culturelles.
— Assistance financière à dix-huit organismes nationaux oeuvrant dans le domaine des arts, des jeux récréatifs et des loisirs de collection.
— Aide à la réalisation de quatre projets d'envergure nationale visant l'animation et la sensibilisation du grand public aux différentes formes du loisir scientifique et technique.

— Assistance financière à neuf organismes nationaux et à six organismes régionaux œuvrant dans le domaine du loisir scientifique et technique.

2. Direction du loisir touristique

Objectifs

- Promouvoir l'accessibilité à une pratique vraiment sociale du tourisme en vue de favoriser l'épanouissement culturel des citoyens.
- Favoriser le développement d'infrastructures de vacances offrant des services et des activités communautaires, en particulier aux jeunes, aux personnes handicapées et aux familles.
- Stimuler la prise en charge par les citoyens de l'organisation des activités de loisir touristique.
- Encourager les échanges régionaux et internationaux dans le cadre de voyages.

Réalisations

— Élaboration d'un règlement concernant l'exploitation des colonies de vacances.
— Soutien financier à dix-neuf auberges de jeunesse.
— Soutien financier à 90 camps de vacances, dont 53 camps pour jeunes, treize camps pour personnes handicapées, 22 camps familiaux et deux camps scientifiques.
— Mise au point de la formule des centres de vacances familiales et sélection de deux projets expérimentaux.
— Dans le cadre du programme « Découverte du Québec », prise en charge de près de 6 000 personnes par le Secrétariat des échanges socioculturels et réalisation de 14 599 échanges épistolaires.
— Aide financière à sept organismes nationaux de loisir touristique.
— Accueil de 28 spécialistes et de 130 jeunes Belges et voyage-échange en Belgique de vingt spécialistes et de 130 jeunes Québécois(es) dans les secteurs socioculturel, de la jeunesse et du sport.

Direction générale de l'activité physique et du sport

1. Direction de l'activité physique et du développement sportif de base

Objectif général

Rendre la pratique de l'activité physique et du sport accessible à tous les Québécois et Québécoises, conformément à leurs aspirations et dans les meilleures conditions possibles de réalisation.

1.1. Kino-Québec

Objectif

- Améliorer la condition physique des Québécois et Québécoises par le biais de l'activité physique.

Réalisations

— Fonctionnement des 51 modules Kino répartis sur le territoire du Québec.
— Mise en place ou soutien de 75 centres Kino dispensant, au plan local, des services spécialisés aux citoyens.
— Développement de programmes d'éducation populaire et promotion de l'activité physique par la publication de diverses brochures.
— Production d'instruments d'évaluation de la condition physique.
— Perfectionnement des cadres locaux et régionaux par l'organisation de stages avec l'appui des centres universitaires.
— Réalisation de manifestations populaires impliquant les citoyens au plan local.
— Élaboration d'une stratégie en regard du milieu de travail.
— Réalisation d'une semaine nationale consacrée à l'activité physique.

1.2. Développement sportif de base

Objectif

- Offrir aux Québécois et Québécoises l'occasion de s'initier à la pratique sportive.

Réalisations

— Subventions de fonctionnement aux fédérations multisports.
— Soutien financier d'un réseau d'associations régionales multisports, de niveaux primaire, secondaire et collégial, intervenant auprès d'une clientèle potentielle de 1 200 000 étudiants.
— Assistance technique et financière à 300 organismes locaux et régionaux pour le fonctionnement des clubs sportifs de deuxième niveau.
— Réalisation des Jeux du Québec comportant dix-huit finales régionales et une finale nationale durant l'hiver 1983 à Saint-Léonard.

2. Direction du sport d'élite

Objectifs

- Promouvoir l'excellence dans la pratique sportive et la recherche d'un niveau élevé de performance.
- Concevoir et mettre en application des programmes visant le perfectionnement sportif des athlè-

tes les plus doués en vue d'une participation aux compétitions nationales et internationales.
- Assurer la coordination du développement de l'élite sportive québécoise dans le cadre d'un plan global incluant la formation et le développement des cadres sportifs et des entraîneurs, l'amélioration des conditions d'entraînement et le soutien aux athlètes à l'entraînement comme à la compétition.
- Mettre en application, de concert avec la Société des sports, des mécanismes de financement et de soutien appropriés aux fins qui précèdent.

Réalisations
- Soutien financier de 4 374 800 $ aux 53 fédérations québécoises unisports, au titre de la régie, de la formation et du perfectionnement des cadres et du développement national et régional de leur discipline.
- Soutien de 2 465 300 $ aux programmes d'encadrement de l'élite des fédérations unisports par le biais de projets supervisés par la Société des sports du Québec. Ce programme a touché quelque 2 000 athlètes et entraîneurs québécois, lesquels ont participé à plus de 200 championnats nationaux.
- Programme d'assistance financière de 330 000 $ à 88 clubs sportifs d'élite implantés dans toutes les régions du Québec. Ce programme permet d'élever la qualité des réseaux de compétitions des fédérations sportives québécoises.
- Soutien financier aux organismes sportifs québécois pour la tenue de compétitions sportives d'envergure canadienne et internationale. Un montant de 150 900 $ a été consacré à l'organisation d'une trentaine de championnats et de rencontres à caractère international et canadien.
- Préparation de la mission du Québec aux Jeux du Canada de 1983 au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Un montant de 140 000 $ a été alloué à l'entraînement des athlètes québécois.
- Soutien financier de 500 000 $ à la construction d'équipements sportifs dans quatre villes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour la tenue des Jeux d'hiver du Canada de 1983.
- Soutien financier de 300 000 $ au comité organisateur du Marathon international de Montréal.

Direction générale du plein air et des parcs

1. Direction du plein air

Objectifs
- Élaborer les cadres d'intervention, les objectifs de développement et les plans d'action relativement aux lieux de pratique, aux activités et aux clientèles du plein air.
- Favoriser le développement du loisir de plein air en soutenant les organismes du milieu et le développement des aménagements et de la pratique du plein air dans les municipalités, les parcs, les bases de plein air et les autres territoires publics.

Réalisations
- Assistance financière et technique à neuf sociétés à but non lucratif, chacune agissant à titre de fédération de plein air dans son propre champ d'activités. Ces fédérations ont offert 3 500 sessions de formation, touchant ainsi 405 000 participants. En 1982-1983, on a évalué le nombre d'adeptes participant aux activités de plein air à plus de 1 500 000. Les fédérations regroupent 22 000 membres et assument des tâches d'encadrement, d'information et de formation.
- Subvention à dix-huit sociétés à but non lucratif, gérant des centres ou des bases de plein air. Ces subventions correspondent en moyenne à 17 % du budget de fonctionnement de chacune. La capacité d'accueil du réseau était de 2 030 personnes par jour, sur une base annuelle, et de 2 258 personnes par jour durant l'été. La fréquentation a été évaluée à 310 000 jours-personne.

2. Direction de l'aménagement

Objectifs
- Préparer le plan de développement des parcs.
- Concevoir le plan directeur d'aménagement et le plan d'équipement des territoires sous la juridiction du Ministère.
- Détailler les plans d'aménagement de chaque territoire.
- Établir les normes d'aménagement.
- Entretenir les relations avec les communautés urbaines, les municipalités régionales de comté et les municipalités.

Réalisations
- Élaboration du plan quinquennal (1982-1987) du réseau des parcs québécois.
- Rédaction d'un document, sur le découpage du Québec en régions naturelles, nécessaire à la planification à long terme du réseau de parcs.
- Description détaillée de dix régions naturelles.
- Présentation du document Pitsiataugik sur les sites naturels exceptionnels du Nouveau-Québec.
- Réalisation de la cartographie du réseau des parcs québécois (1983-1987).
- Collaboration à la préparation des documents requis en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

— Préparation de la documentation technique nécessaire aux audiences publiques sur les parcs du Saguenay, du Mont-Saint-Bruno, de la Yamaska, de Paul-Sauvé et des Îles-de-Boucherville.
— Participation aux audiences publiques et à l'analyse qui précède et suit les audiences.
— Poursuite des études relatives à la préparation du plan directeur pour le Mont-Sainte-Anne.
— Collaboration à la préparation des plans directeurs des réserves fauniques Mastigouche, Portneuf et du secteur du lac Saint-Pierre.

3. Direction des services techniques

Objectifs

- Offrir aux directions générales du Ministère des services-conseils concernant les projets de construction financés directement ou indirectement par celui-ci.
- Gérer l'enveloppe budgétaire du Ministère destinée aux dépenses d'immobilisations.
- Préparer les appels d'offre et adjuger les contrats de services professionnels et les contrats de construction.
- Conseiller le Ministère en matière de télécommunications et assurer le bon fonctionnement du réseau de radiocommunications.

Réalisations

— Gestion d'une enveloppe budgétaire d'immobilisations de 20 750 000 $ répartie comme suit : budget régulier (8 300 000 $), entente auxiliaire sur le développement touristique (8 000 000 $), fonds de développement régional (1 050 000 $), programme de création d'emplois (3 400 000 $).
— Plans et descriptions techniques de trois parcs, sept réserves fauniques, douze zones d'exploitation contrôlée (ZEC), huit ZEC de rivières à saumon, 68 pourvoiries, deux zones de piégeage et de trois équipements hors-parc et hors-réserve faunique.
— Préparation des documents pour l'acquisition de parcelles de terrains ou d'immeubles sur neuf territoires.
— Documentation des dossiers de transfert de gestion de bâtiments situés dans quatre territoires; préparation du matériel nécessaire à la cession de dix terrains et bâtiments hors-parc et hors-réserve faunique.
— Rédaction des contrats et surveillance de l'arpentage dans sept cas et traitement des dossiers d'acquisition d'immeubles pour dix-huit projets, totalisant une valeur de 5 000 000 $.

4. Direction des services aux visiteurs

Objectifs

- Concevoir les politiques et programmes relatifs à l'administration des parcs, aux activités récréatives et éducatives ainsi qu'aux divers services offerts dans les parcs.
- Gérer le réseau d'établissements hôteliers du Ministère.
- Offrir un service de réservations pour les fins d'hébergement dans les parcs et réserves fauniques et de chasse et de pêche dans les réserves fauniques.

Réalisations

— Présentation d'un projet d'organisation administrative des parcs.
— Mise au point de la politique d'éducation au milieu naturel.
— Confection d'un cahier de signalisation routière.
— Rédaction d'un guide de gestion des ressources naturelles.
— Élaboration de la politique d'accueil dans les parcs.
— Élaboration de la politique d'accueil de clientèles spécifiques, telles les personnes âgées et les personnes handicapées.
— Expérimentation d'un système de réservations pour le camping du parc du Mont-Orford.
— Préparation d'un document d'orientation des établissements hôteliers pour la nouvelle décennie.
— Développement d'un plan de gestion des parcs.
— Location de 16 100 unités, hébergeant ainsi 48 255 personnes au cours de l'année.
— Service de 245 730 repas aux visiteurs.
— Réponse à 210 000 demandes téléphoniques de renseignements, 5 500 demandes en personne, 6 300 demandes écrites et distribution de 67 500 imprimés documentaires ou publicitaires.
— Enregistrement de 20 600 réservations de séjour, de 28 733 réservations pour des activités quotidiennes et de 77 500 formules de participation aux tirages.

Direction générale de la faune

1. Coordination en milieu amérindien et inuit

Objectifs

- Conseiller les autorités du Ministère sur toute affaire concernant les Amérindiens et les Inuit et participer aux travaux des groupes de travail et des comités chargés d'étudier ces questions.
- Mettre en application la législation découlant de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (Cris et Inuit) et la Convention du Nord-Est

québécois (Naskapis), plus particulièrement la Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie-James et du Nord québécois.

Réalisations

- Administration du secrétariat du Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage.
- Préparation, en conformité avec une résolution du Conseil des ministres, du projet de loi sur le programme d'aide aux Inuit bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage.
- Octroi d'un montant de 1 561 826,14 $ à l'Administration régionale Kativik pour le programme relié aux activités de chasse, de pêche et de piégeage des Inuit.
- Versement d'un montant de 89 695,20 $ à la Société de développement des Naskapis pour leur programme d'aide à ces trois mêmes activités.
- Versement d'une subvention de fonctionnement de 50 000 $ à l'Association des trappeurs cris.
- Versement de 90 000 $ à l'Administration régionale Kativik pour le développement des activités de loisir dans les villages nordiques.
- Participation active aux réunions mensuelles des coordonnateurs des autres ministères et du Secrétariat aux activités gouvernementales en milieux amérindien et inuit (SAGMAI).
- Participation à des rencontres avec les conseils de bande de Restigouche, de Maria, de Sept-Îles — Maliothénam et avec le Conseil Attikamek-Montagnais sur les modalités d'exploitation de certaines rivières à saumon.
- Participation, en collaboration avec le SAGMAI, à des réunions préparatoires et aux négociations globales avec le Conseil Attikamek-Montagnais concernant ses revendications territoriales et l'exercice des droits en matière de chasse, de pêche et de piégeage.

2. Direction de la faune terrestre

Objectif général

- Assurer le maintien et l'utilisation optimale de la faune terrestre en s'appuyant sur une politique d'aménagement efficace, notamment de l'habitat, et sur une exploitation rationnelle.

Réalisations

- Participation à la révision de la Loi sur la conservation de la faune à la suite de la tenue de la Commission parlementaire de novembre 1982.
- Coordination des activités d'inventaire aérien du gros gibier et, en particulier, de la réalisation par les régions concernées de la dernière phase du plan quinquennal; communication aux personnes impliquées des normes concernant ces travaux et des normes de sécurité.

2.1. Service du gros gibier

- Évaluation des aires de répartition du gros gibier; étude du loup et des relations prédateur-proie dans certaines régions du sud québécois où il existe des répartitions mixtes de cerf de Virginie et d'orignal.
- Évaluation des récoltes de la chasse sportive par zones de chasse et modification de la réglementation spécifique à celles-ci; évaluation des récoltes provenant des chasses de subsistance sur les territoires où il y a convention entre le Gouvernement et les autochtones.
- Étude des répercussions sur le caribou de la mise en eau des réservoirs hydroélectriques dans le Nord québécois; étude des causes de mortalité des faons caribous; mesure dans les zones de chasse du sud du Québec des taux d'ovulation et de mise bas de l'orignal; estimation de l'influence des diverses pressions de chasse sur la densité d'orignaux.
- Étude comparative du taux de survie et de l'utilisation de l'habitat chez les faons orphelins et les faons accompagnés de leur mère au cours de leur premier hiver d'existence; suivi accordé à la dispersion d'un certain nombre d'orignaux immatures (1-2 ans).
- Mise en projet de deux pratiques de gestion faunique, les îlots de dispersion et la densité uniforme, afin d'optimiser la récolte d'orignaux.
- Démarrage d'un processus de consultation pour le choix d'une modalité permettant une récolte limitée de biches ou de faons selon l'une des éventualités suivantes: le contingentement des permis ou une courte période de chasse à la fin de la saison sans contingentement des permis.
- Évaluation du régime alimentaire et de la population d'ours noir dans le sud-ouest du Québec; conservation de muscles et de crânes de loups et de coyotes en vue de préciser les critères de différenciation.

2.2. Service du petit gibier

2.2.1. Animaux à fourrure

- Révision des modalités de piégeage de concert avec les directions régionales du Ministère et l'Association provinciale des trappeurs indépendants.
- Proposition de solutions à la problématique des chiens de chasse.
- Révision du statut des animaux à fourrure et modification de la réglementation concernant le piégeage selon l'évolution des besoins et des connais-

sances; études des modalités d'exploitation éventuelle du lynx du Canada et de la martre.
— Expérimentation de nouveaux modèles de piège pour un prélèvement plus humanitaire de l'ours noir et du rat musqué; proposition de modifications à la réglementation sur les types de piège à utiliser.
— Élaboration d'un document sur les normes d'occupation des terres publiques par les trappeurs.

2.2.2. Avifaune

— Préparation, conjointement avec le Service canadien de la faune, de la première version du plan de gestion des oiseaux aquatiques portant sur les problèmes reliés à leur protection et à leur exploitation, sur les solutions possibles et sur une meilleure concertation entre les intervenants.
— Coordination des études écologiques entreprises dans la plaine inondable de Baieville, en collaboration avec la région de Trois-Rivières, le Service canadien de la faune, le Service canadien des terres et la Société Canards illimités; évaluation prochaine des impacts du projet d'endiguement de ces terres.
— Démarches en vue de la création de réserves fauniques dans les marais de Kamouraska et de Rivière-du-Sud (Iberville); suivi de l'évaluation par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement des frais d'acquisition; délimitation au canal Beauharnois d'un sanctuaire (site où la chasse des oiseaux migrateurs est interdite).
— Élaboration de critères de sélection des espèces de petit gibier à traiter en priorité lors des prochains programmes de recherche.

2.3. Études écologiques

Objectifs

• Effectuer des travaux d'analyse et de recherche relatifs aux processus écologiques et aux exigences de la faune en matière d'habitat.
• Effectuer les études d'impact de projets majeurs de développement susceptibles de perturber l'habitat ou le mode de vie des espèces fauniques.

Réalisations

— Préparation d'un projet de politique sur la conservation des habitats fauniques au Québec.
— Préparation de documents d'information sur la nécessité de protéger les habitats fauniques.
— Étude sur les techniques d'inventaire et de classification des habitats fauniques.
— Développement de techniques de restauration et d'amélioration de cours d'eau.
— Préparation de la « Liste de la faune vertébrée du Québec ».
— Préparation d'un guide méthodologique de l'analyse des études d'impact sur la faune et son habitat.
— Étude des répercussions sur la faune et ses habitats de certains projets majeurs de développement.
— Analyse des paramètres obtenus par la « Fiche du gros gibier » afin d'inventorier les quantités d'animaux prélevés.

3. Direction de la faune aquatique

Objectif

• Assurer le maintien et l'utilisation optimale de la faune aquatique en s'appuyant sur une politique d'aménagement efficace, notamment de certains milieux menacés, et sur une exploitation rationnelle.

Réalisations

— Préparation de normes de régie sanitaire pour les établissements piscicoles.
— Élaboration d'un document sur l'harmonisation du développement du secteur piscicole aux fins de consultation.
— Développement de techniques de reconditionnement des géniteurs du saumon atlantique et de la ouananiche.
— Prophylaxie des établissements gouvernementaux de pisciculture et recherche de certaines maladies des poissons dans les plans d'eau du Québec.
— Développement de traitements contre la bactérie Aeromonas salmonicola (furonculose) dans le but de protéger les salmonidés.
— Publication du répertoire des déversements de poissons et des résultats de pêche dans les parcs et réserves.
— Élaboration des plans de production piscicole.
— Identification des caractéristiques biophysiques des ruisseaux pépinières.
— Estimation de la durée de protection que procure aux alevins d'omble de fontaine, le vaccin inactivé contre le virus de la nécrose pancréatique infectieuse.
— Étude par photo-interprétation de 30 rivières de la Côte-Nord.
— Exploitation de structures de contrôle pour les jeunes saumons et les saumons adultes dans trois rivières témoins: Saint-Jean (Gaspésie), Baie Trinité (moyenne Côte-Nord) et Bec-Scie (Anticosti).
— Évaluation du potentiel de production piscicole de la rivière des Escoumins.
— Étude du saumon atlantique du Fleuve George (Nouveau-Québec).

— Relevés hydro-morphologiques de la rivière Éternité.
— Participation aux audiences publiques sur les arrosages d'insecticide contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette.
— Établissement d'un plan de travail pour l'étude des conséquences sur la faune de l'acidification des plans d'eau.
— Inventaire physico-chimique et ichtyologique des plans d'eau de certaines zones d'aménagement et de conservation (ZAC) du Québec.
— Étude de la distribution des espèces de poissons exotiques au Québec.
— Étude chrono-séquentielle de la reproduction du poulamon atlantique de la rivière Sainte-Anne-de-la-Pérade.
— Définition de la problématique d'exploitation des anoures.
— Suivi des populations d'écrevisses du lac Saint-Pierre exploitées commercialement.
— Guide d'utilisation de la pêche à l'électricité pour inventorier les saumons juvéniles.

4. Direction des territoires fauniques

Objectifs

- Planifier, coordonner et surveiller l'utilisation des territoires fauniques structurés sous la régie du Ministère ou sous gestion déléguée, ainsi que des territoires qui, bien que faisant partie du domaine public ou privé, revêtent un caractère faunique.
- Développer des politiques et des normes de gestion de la faune pour ces territoires.
- Stimuler la participation des utilisateurs à la gestion des ressources fauniques.

Réalisations

— Préparation d'un cadre d'intervention dans les réserves fauniques.
— Développement d'hypothèses de fonctionnement avec la collaboration des organismes du secteur privé concernant leur implication dans la gestion de la faune sur leur propriété.
— Application de la réglementation dans les territoires structurés: les réserves, les zones d'exploitation contrôlée (ZEC), les pourvoiries et les terrains de piégeage.
— Révision de 152 baux de pourvoirie.
— Traitement de 98 nouvelles demandes de permis de pourvoirie, émission de 30 nouveaux permis et transfert de 25 permis existants.
— Développement d'une formule de tarification permettant l'autofinancement des ZEC-faune.
— Élaboration d'une méthode de préparation des plans de gestion des ZEC.
— Émission et contrôle de 175 permis de commerçants de fourrure hors de la région de Montréal.
— Perception de la redevance sur les fourrures hors de la région de Montréal (170 302 $).
— Émission de 156 baux de piégeage dans la région 07.
— Application du programme Forma-Faune: 10 sessions de formation s'adressant aux responsables de ZEC et de pourvoiries.
— Implantation de nouvelles formules de gestion des rivières à saumons où se situaient des clubs privés, telles la mise en opération de la Société de gestion de la rivière Grande Cascapédia et la révision de la gestion du bassin de la rivière Ristigouche et des rivières Sainte-Marguerite, Mistassini, Franquelin et des Anglais.

5. Direction de la conservation de la faune

Objectifs

- Assurer la protection de la faune du Québec en renseignant la population sur les lois et règlements relatifs à la chasse et à la pêche, en contrôlant leur application et en éduquant celle-ci en matière de conservation.
- Concevoir, développer et appliquer des politiques, des programmes, des normes et des critères en vue de protéger la faune, compte tenu des ressources disponibles, et privilégier le perfectionnement du personnel chargé de cette protection.
- Établir, en concertation avec les responsables sur le terrain et à partir de la problématique propre à chaque secteur et à chaque espèce, des plans de protection adaptés aux besoins, aux situations particulières et à l'expérience vécue.

Réalisations

— Participation au processus de modification de la Loi sur la conservation de la faune et de nombreux décrets concernant la chasse, la pêche et le piégeage.
— Émission de 57 400 certificats du chasseur, dont 46 500 émis au nom de nouveaux inscrits.
— Vente de 2 120 700 permis de chasse, de pêche et de piégeage par quelque 1 700 dépositaires.
— Analyse de 550 échantillons, effectuée par le groupe des expertises médico-légales sur le matériel biologique, en réponse aux demandes régionales.
— Élaboration d'un guide administratif pour orienter et encadrer les actions des agents de conservation de la faune lors de l'inspection des commerces de fourrures.
— Cueillette de données pour l'élaboration d'un modèle mathématique d'affectation des ressour-

ces humaines en protection de la faune; quantification de plusieurs variables susceptibles d'expliquer le braconnage et les pressions qu'il exerce sur la faune.
- Vérification d'environ 4 000 armes.
- Développement de méthodes de contrôle permettant de contrer le braconnage éventuel advenant la commercialisation de l'omble de fontaine d'élevage.
- Développement d'une douzaine de nouvelles techniques d'intervention qui seront mises éventuellement à la disposition des agents de conservation de la faune.
- Formation de plus de 150 moniteurs pour les modules suivants: vérification et ajustement des armes de chasse (50), sécurité dans le maniement des armes à feu (50), survie et orientation en forêt (25), traitement et préservation des viandes de gibier et de poisson (25).
- Recyclage de 500 moniteurs en sécurité dans le maniement des armes à feu et de 75 en vérification et ajustement des armes de chasse.
- Formation de base de dix agents de conservation de la faune, dont cinq autochtones, de quinze moniteurs de tir et d'une centaine de moniteurs en chasse à l'arc.
- Perfectionnement de 50 agents de conservation de la faune et signature avec le Cegep-de-Hauterive d'une entente afin que celui-ci offre un programme d'attestation d'études collégiales en techniques d'aménagement cynégétique et halieutique.
- Réalisation et diffusion des brochures « Vivre avec la faune » et « Vivre avec la faune en protégeant les habitats », dans le cadre du programme d'éducation en sécurité et en conservation de la faune (PESCOF); traduction de documents en langue anglaise.
- Création d'un programme d'information sur la faune à l'intention de 3 000 jeunes campeurs et formation de 75 moniteurs pour les camps d'été.
- Conception d'un programme de premiers soins en forêt en collaboration avec la Patrouille canadienne de ski.

Conclusion

Parmi les grandes préoccupations autour desquelles le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche articule son action, les réalisations de 1982-1983, de même que plusieurs travaux actuellement en cours, ont mis l'accent sur la coordination des intervenants en matière de loisir. Le Ministère a suscité une participation accrue de tous ses partenaires grâce à une consultation soutenue.

Plus précisément, les consultations que le Ministère mène actuellement avec le milieu associatif au plan national l'amèneront en 1983-1984 à proposer et à adopter une politique de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir.

Dans le domaine des parcs, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche est désormais prêt à proposer au gouvernement du Québec un plan quinquennal de développement des parcs québécois. La réflexion commune du Ministère et de ses partenaires favorisera également la proposition d'un règlement-cadre sur les parcs.

En matière de développement du ski alpin, l'année 1983-1984 sera certainement témoin de l'adoption d'une politique relative aux infrastructures de ski alpin. Par ailleurs, les conditions climatologiques et les requêtes pressantes des gens d'affaires conduiront logiquement le Ministère à opter pour un système d'enneigement artificiel au Mont Sainte-Anne et pour des investissements susceptibles d'accroître la capacité d'accueil en montagne.

En matière de gestion des ressources fauniques, une large consultation, actuellement en cours, permettra d'arrêter une politique sur le piégeage des animaux à fourrure, dans le but d'assurer un meilleur accès des Québécois à cette activité, tant à des fins de revenus, que de loisir. Les travaux de consultation déjà amorcés conduiront sans doute, en cours d'année, à la mise au point et à la proposition au Gouvernement d'un projet de loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.

À l'égard des municipalités du Québec, les travaux et les préoccupations du Ministère déboucheront vraisemblablement sur l'adoption d'un plan national d'équipements lourds et intermédiaires et à la mise au point d'une politique sur les parcs en milieu urbain.

Annexe

Appellation officielle des territoires gérés par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
(par statut)

Parcs
(Loi sur les parcs)

Parc de la Jacques-Cartier
Parc de la Gaspésie
Parc des Grands-Jardins
Parc du Mont-Orford
Parc du Mont-Tremblant

Réserves fauniques
(Loi modifiant la loi sur la conservation de la faune)

Parc d'Aiguebelle
Réserve faunique d'Anticosti

Réserve faunique de Cap-Chat
Réserve faunique de Chibougamau
Réserve faunique des Chic-Chocs
Réserve faunique de Dunière
Réserve faunique des Laurentides
Réserve faunique La Vérendrye
Réserve faunique Mastigouche
Réserve faunique de Matane
Réserve faunique de Papineau-Labelle
Réserve faunique de Plaisance
Réserve faunique de Portneuf
Réserve faunique de Rimouski
Réserve faunique de la Petite-Rivière-Cascapédia
Réserve faunique de la Rivière-Cap-Chat
Réserve faunique de la Rivière-Dartmouth
Réserve faunique de la Rivière-Matane
Réserve faunique de la Rivière-Matapédia
Réserve faunique de la Rivière-Moisie
Réserve faunique de la Rivière-Patapédia
Réserve faunique de la Rivière-Petit-Saguenay
Réserve faunique de la Rivière-Port-Daniel
Réserve faunique de la Rivière-Ristigouche
Réserve faunique de la Rivière-Sainte-Anne
Réserve faunique de la Rivière-Saint-Jean
Réserve faunique de la Rivière-York
Réserve faunique Rouge-Matawin
Réserve faunique du Saint-Maurice
Réserve faunique de Sept-Iles — Port-Cartier
Parc de la Yamaska

Réserves de chasse et de pêche (Loi sur la conservation de la faune)

Réserve Assinica
Réserve de Baldwin
Réserve de pêche du Bic
Parc de Frontenac
Réserve de chasse de l'Ile-Bonaventure
Réserve des lacs Albanel, Mistassini, Waconichi et Territoires y attenant.
Parc du Mont-Saint-Bruno
Parc du Mont-Sainte-Anne
Parc Paul-Sauvé
Réserve de Port-Daniel

Équipements récréo-touristiques

Aquarium de Québec
Auberge du Fort-Prével
Camping d'Amqui
Camping de la Baie-de-Percé
Camping du Cap-Blanc
Camping de Carillon
Camping de Carleton
Camping de Coteau-Landing
Camping de la Côte-Sainte-Catherine
Camping du Fort-Témiscamingue
Camping de Grande-Entrée
Camping de Gros-Cap
Camping de Kénogami
Camping du Lac-Parent
Camping de Matane
Camping de Moisie
Camping de Mont-Saint-Pierre
Camping de la Pointe-aux-Oies
Camping de Pointe-des-Cascades
Camping de Saint-Camille
Camping de Sainte-Anne-de-Sorel
Camping de Sainte-Véronique
Camping de Saint-Jean-(Ile d'Orléans)
Camping de Stoneham
Camping de Trois-Pistoles
Camping de Vincennes
Chute Dorwin
Chute Montmorency
Chutes de Sainte-Ursule
Chutes de Shawinigan
Golf de Carleton
Golf de Fauvel
Jardins de Métis
Jardin zoologique de Québec
Manoir Edmond-Joly-de-Lotbinière (Pointe-du-Platon)
Parc nautique de Gaspé
Parc nautique de Tadoussac
Parc nautique de Sorel
Parc Saguenay (Rivière Éternité)
Parc des Voltigeurs
Plage de la Pointe-Taillon
Presbytère de Batiscan
Site fossilifère de Miguasha
Village historique de Val-Jalbert